



Le SNUipp-FSU a demandé une entrevue à l'IA-DASEN et a été très rapidement reçu.



Le 20 novembre 2014, accompagné par deux directeurs volontaires (via notre rapide enquête), le SNUipp-FSU a porté vos revendications.

Au terme de cette entrevue constructive, l'IA-DASEN du Haut-Rhin s'est engagée auprès du SNUipp-FSU 68 pour améliorer certains aspects du quotidien des directeurs du département.

Le SNUipp-FSU a présenté l'état d'esprit de nombreux directeurs. Ils se sentent débordés et peu reconnus. L'IA-DASEN nous a rappelé son attachement et son grand respect pour cette fonction très importante de notre système éducatif. Elle se dit sensible à notre démarche.

Voici donc la liste des avancées, améliorations ou précisions données par l'IA-DASEN et l'administration.

Surcharge de mails et envoi en doublons :

- L'IA-DASEN va demander, dans toutes les circonscriptions, à ce que les PRNE facilitent et ouvrent l'accès **de tous les collègues** à leur boîte professionnelle. L'objectif étant de permettre à l'administration d'envoyer les mails directement sur les boîtes pro.

Ainsi, dès la rentrée 2015, les directeurs n'auront plus à transférer les mails provenant des différents services de la DSDEN. Les collègues les recevront directement.

- Afin d'éviter les envois en doublon, elle va rappeler certaines règles aux services et faire transiter les mails via les IEN, en attendant la rentrée à venir.

- Les boîtes mails se remplissent d'informations concernant des dispositifs culturels, scientifiques, sportifs, linguistiques, ... (semaine du goût, printemps de l'écriture, etc...)

Nous avons obtenu qu'à chaque rentrée, **une circulaire unique présente l'ensemble de tous ces dispositifs**. Les collègues, ayant une vision d'ensemble, pourront ainsi s'inscrire aux actions choisies pour leurs classes via le TBE. Ils seront seuls alors à recevoir les mails de rappel ou de précisions.

Là encore, un engagement qui allègera considérablement la charge de travail des directeurs.

AFFELNET

Notre IA-DASEN nous a affirmé que les directeurs n'auraient à le compléter qu'une seule fois pour les effectifs. Après, les relations se feraient directement entre la DOS et les principaux de collèges, sans nouvelles demandes faites aux écoles. Elle rappellera ce fonctionnement aux chefs d'établissements.

Un moment pris sur les Conseils écoles-collèges pourra être utilisé pour affiner les choses.

Le SNUipp-FSU prend acte et appelle les directeurs à nous avertir si ce fonctionnement devait ne pas être respecté.

TBE

L'IA-DASEN a été claire : **le TBE a été créé pour servir les directeurs et leur faciliter leur travail. Il doit rester cet outil.**

Depuis le passage du TBE à la gestion de la DSI, certains points ont été et seront à préciser ou corriger.

Toute donnée entrée dans le TBE ne doit donner lieu à aucune autre remontée ou demande.

Notre intervention sur les données « APC » a été entendue. « Cela n'a aucune utilité et n'a pas lieu d'être ».

L'IA-DASEN vous demande, face à toute nouvelle demande qui vous étonnerait, de nous avertir pour une remontée rapide. Il s'agit d'une période de réglages.

Absence des collègues

Le SNUipp-FSU a fait remarquer que le délai de 48h pour la remontée est trop contraignant, notamment pour les directeurs peu déchargés.

D'autre part, l'administration admet que l'avis du directeur n'a effectivement pas à figurer sur un formulaire de demande d'absence.

Réunions de directeurs

Nous avons soumis l'idée de certains d'entre vous de permettre aux directeurs d'une circonscription, avant chaque réunion de directeurs, de pouvoir se réunir dans la salle pour préparer cette réunion collectivement. Une information sera donnée aux IEN dans ce sens. Tenez-nous informés.

D'autre part, l'IA-DASEN trouve normal que **toute réunion hors temps scolaire puisse être récupérée sur les 18 heures d'animation pédagogiques.**

Décharges

Si la problématique de la décharge est avant tout nationale, quelques points ont pu être précisés pour le Haut-Rhin.

Quelque soit la taille de l'école, notre IA-DASEN se dit favorable à la décharge de l'APC pour les directeurs.

Pour les décharges spécifiques données aux directeurs de moins de 4 classes (2 jours avant Toussaint, 2 jours vers mai-juin) le SNUipp-FSU fait la demande de remplacements planifiés afin que les directeurs puissent optimiser ces journées.

L'IA-DASEN s'y dit tout à fait favorable.

Contrats AESH (AVS, ...) : certains directeurs ayant signé des contrats, l'administration se dit étonnée et nous demande de lui fournir des copies afin de corriger le tir si nécessaire.

Plusieurs avancées donc. Dossiers à suivre, à affiner.

Le SNUipp-FSU s'engage à organiser un stage au courant du deuxième trimestre pour en débattre avec vous et permettre des remontées du terrain vers notre DASEN.

D'ici là, au niveau national, le SNUipp-FSU participe activement aux améliorations de vos conditions de travail (temps de décharge, salaires, ...), comme celles de tous les collègues d'ailleurs.